

Rapport synthèse de la Conférence scientifique sur le projet de transfert de l'eau de l'Ubangi vers le lac Tchad : enjeux, conséquences, analyse et pistes de solution

1. Contexte

La République Démocratique du Congo (RDC) est un pays suffisamment arrosé bien que sa population manque encore de l'eau potable dans sa grande majorité (plus de 70%). En outre, l'eau bien qu'abondante en apparence, demeure une ressource très limitée qualitativement et quantitativement car seuls 2,5% de la masse d'eau sur la terre constituent de l'eau douce dont notre existence a besoin ; les 97,5% étant salés.

Autrefois considéré comme la mer intérieure de l'Afrique, le lac Tchad a perdu 90% de sa superficie depuis 1960, selon certaines estimations (de 23 000 km² à 2000 km²). Les plus alarmistes estiment qu'il pourrait disparaître d'ici 20 ans si aucune action n'est envisagée.

En effet, il n'est pas interdit de procéder aux transferts hydriques interbassins, mais cela devra impérativement passer par des études scientifiques non complaisantes afin de prévenir des impacts fâcheux qui détruiraient l'économie, l'écologie et le social des communautés riveraines.

Sauver le lac Tchad est une bonne chose pour les populations environnantes estimées à plusieurs millions de personnes. Mais, il faut de la réflexion et de l'imagination pour qu'une solution durable soit trouvée. **Il faut aussi éviter de tenter de corriger un problème en créant une tragédie.**

2. Objectif

L'objectif poursuivi par cette conférence était d'analyser les enjeux liés au projet de transfert de l'eau de l'Ubangi vers le lac Tchad. Il était aussi question de sensibiliser l'ensemble des acteurs de la société congolaise en particulier et africaine en général sur les conséquences environnementales et socio-économiques d'un détournement de l'eau de l'Ubangi vers le lac Tchad, et de proposer des solutions alternatives.

3. Participants

La conférence était ouverte à tous : étudiants (1005), Assistants et Chefs de Travaux (44), Professeurs (12), Chercheurs (13), opérateurs économiques (6), organisations de la société civile (16), fonctionnaires (6), etc.

4. Communications et débats

Les communications ont tourné sur les thèmes suivants :

1. Les causes du tarissement du lac Tchad et leurs conséquences socio-économiques et environnementales ; par le Professeur Dieudonné MUSIBONO de la Faculté des Sciences de l'Université de Kinshasa, Expert en environnement, écotoxicologie, limnologie et gestion intégrée des ressources naturelles (musibon.ergs@gmail.com).

Au cours des débats, il a été démontré qu'en plus de causes naturelles, les actions anthropiques ont accentué le tarissement d'un écosystème fragile dont la sonnette d'alarme était donnée depuis 1928 par le Général Jean Tilho. Pas de quotas et surtout pas de respect de textes réglementaires pour une utilisation rationnelle des eaux du lac. L'agriculture irriguée, la construction de barrages, la croissance démographique incontrôlée au tour du lac Tchad couplées aux effets du changement climatique ont amplifié une situation déjà précaire.

2. Le rôle géostratégique de la rivière Ubangi au sein du bassin du Congo : débit, affluents, biodiversité, etc.; par le Professeur Serge PANGU de la Faculté des Sciences de l'Université de Kinshasa, Expert hydrologue et spécialiste de la rivière Ubangi (serge.pangu@hotmail.com)

Après un long débat sur le rôle régulateur de la rivière Ubangi au sein du Bassin du Congo, tous les participants ont pu se rendre compte de l'état fragile dans lequel se trouve la rivière Ubangi. La réduction des précipitations entraînant la diminution des débits, la déforestation, l'ensablement, l'agriculture irriguée, etc. ont sérieusement contribué à la fragilité de la rivière Ubangi.

Un plan de sauvetage de la rivière Ubangi est nécessaire pour protéger cet écosystème du tarissement car, l'Ubangi, comme affluent, joue un rôle important en termes d'apport en eau pour l'équilibre du fleuve Congo en particulier et le fonctionnement harmonieux du Bassin du Congo. Néanmoins, il est à noter que la rivière Ubangi connaît actuellement un régime irrégulier, des étiages forts et des crues de plus en plus faibles. Tout projet de transfert d'eau à partir de la rivière Ubangi mettrait en péril cet écosystème.

La création d'une école de l'eau et de gestion de catastrophes naturelles en République Démocratique du Congo est d'une importance capitale pour l'exploitation rationnelle des écosystèmes aquatiques du pays.

3. Les conséquences environnementales du transfert de l'eau de l'Ubangi vers le lac Tchad ; par le Professeur Raphaël TSHIMANGA, de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université de Kinshasa, Expert hydrologue du Bassin du Congo (raphtm@yahoo.fr)

Le professeur Tshimanga a d'abord présenté la situation générale des ressources en eau du Bassin du Congo, la position géostratégique du bassin, les besoins actuels et futurs en eau dans le bassin, et les défis liés à la gestion durable des ressources en eau. Les discussions engagées par les participants sur les différents régimes hydrologiques du Bassin du Congo ont indiqué que les régions hydrologiques d'Ubangi et de Lualaba connaissent actuellement une situation d'instabilité et de stress hydriques, et devront plutôt être préservées des impacts anthropiques majeurs pour garantir la durabilité de leurs ressources en eau. L'appui au Centre de Recherche en Ressources en Eau du Bassin du Congo « CRREBaC », récemment créé à la Faculté des Sciences Agronomiques de l'UNIKIN dont la mission principale est de produire des informations scientifiques fiables, est important en vue d'aider le gouvernement congolais dans la prise de décisions en matière de gestion durable des ressources en eau du Bassin du Congo.

4. Les conséquences socio-économiques du transfert de l'eau de l'Ubangi vers le lac Tchad ; par le Professeur KASONGO NUMBI de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université de Kinshasa, Expert Hydrologue (numbikasongo@gmail.com).

Pour l'orateur, la réalisation du projet de transfert de l'eau de l'Ubangi vers le lac Tchad doit être conditionnée par des études approfondies (hydrologiques, hydrodynamiques, socio-économiques, forestières, etc.). Il a aussi fait allusion aux termes de référence préparés lors de la Commission Technique mise en place par le Ministère de l'Environnement et Développement Durable (2015), en rapport avec les études techniques pouvant éclairer le gouvernement congolais sur les décisions à prendre en matière de gestion des ressources hydriques.

5. L'avenir des tourbières de la cuvette congolaise face aux enjeux de transfert de l'eau de l'Ubangi vers le lac Tchad ; par l'Assistant Emmanuel-Tsadok NGWAMASHI MIHAHA de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université de Kinshasa, Expert en tourbières congolaises (engwamashim@gmail.com).

Prenant la parole à son tour, l'Ingénieur NGWAMASHI a insisté sur la pertinence de la prise en compte de la dimension tourbière dans le dossier de transfert de l'eau du Bassin du Congo vers le Lac Tchad. L'importance des tourbières de la cuvette congolaise a fait l'objet d'un débat intense. L'accumulation de ces tourbières a commencé il y a plus de 10.600 ans avant notre ère et s'étend aujourd'hui sur une superficie estimée à 145.500 km². Les tourbières congolaises remplissent une multitude de fonctions essentielles : (i) le contrôle des inondations des cours d'eau ; (ii) la production du bois ; (iii) la préservation d'une biodiversité constituée d'espèces rares, protégées et/ou menacées ; (iv) la séquestration du carbone organique (estimée à 30 milliards de tonnes); (v) la stabilité socio-économique des populations riveraines ; etc.

Les tourbières sont vulnérables à l'assèchement, aux changements d'occupation des terres et à la réduction des précipitations. Par conséquent, toute activité qui contribue à la réduction d'eau au niveau des tourbières favorise le rejet d'importantes quantités des gaz à effet de serre (CO₂ et CH₄) dans l'atmosphère terrestre et accentuerait le réchauffement climatique. Raison pour laquelle, les participants à la conférence ont émis des réserves sur le projet de transfert de l'eau de l'Ubangi vers le Lac Tchad. Ainsi, ils ont recommandé la réalisation des études sur l'évaluation de la résilience de ces écosystèmes (tourbières) par les scientifiques congolais pour orienter les décisions politiques.

6. Les solutions alternatives pour approvisionner le lac Tchad en eau ; par le Professeur Jean de Dieu MINENGU de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université de Kinshasa, Expert en agroécologie, environnement et développement durable (jddminengum@gmail.com).

Après avoir écouté attentivement le conférencier, les participants ont proposé des solutions alternatives capables de restaurer tant soit peu le lac Tchad. Il s'agit de :

*(i) Mener des études approfondies sur les possibilités d'utiliser les **eaux des nappes souterraines**. Certaines études montrent que le sous-sol tchadien renferme des réserves importantes d'eau (Djoret et Favreau, 2014).*

*(ii) Contrôler l'**agriculture irriguée** aux environs du lac et ses affluents. Les cultures très gourmandes en eau comme de cotonnier (il faut en moyenne 5200 litres pour produire 1 kg de coton) doivent être minutieusement planifiées dans une région où l'eau est déficitaire.*

*(iii) Instaurer le système **des quotas** et appliquer les **textes réglementaires** pour une utilisation rationnelle des eaux du lac et ses affluents.*

*(iv) Contrôler la **croissance démographique** aux environs du lac en vue de réduire la pression anthropique sur l'eau et la biodiversité associée.*

- (v) *Evaluer l'impact environnemental de tous les projets de **construction de barrages hydroélectriques** sur les affluents du lac Tchad qui entraînent des pertes importantes en eau.*
- (vi) *Développer des projets de **reboisement/reforestation** sur l'ensemble du bassin du lac Tchad en vue de favoriser l'infiltration des eaux de pluies (approvisionner les nappes) et réduire l'évaporation.*
- (vii) **Sensibiliser la population** sur la gestion rigoureuse de l'eau. Tant que les acteurs majeurs ne se rendront pas compte de la faible disponibilité en eau dans la région, tous les efforts fournis seront vains.
- (viii) *Prélever de l'eau à partir de **l'embouchure du fleuve Congo** si la solution pour sauver le lac Tchad reste le transfert d'eau du Bassin du Congo. Dans ce cas de figure, des études sont aussi indispensables.*

5. Recommandations et pistes de solution

Au regard de la situation ci-haut décrite, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

1. A l'Union africaine : de s'impliquer activement dans la protection et la gestion durable de l'environnement en Afrique. Les questions de transfert d'eau d'un bassin à autre ne peuvent se faire sans études préalables, études réalisées par les experts de tous les pays concernés. L'activisme débordant de certaines entreprises multinationales sous prétexte de sauver le lac Tchad, dissimule à peine une cupidité meurtrière. La préoccupation principale de ces fameux investisseurs est bien connue : le détournement de l'eau de l'Ubangi vers le lac Tchad est une entreprise de plusieurs milliards de dollars, c'est ça qui justifie le comportement réactionnaire de ces firmes occidentales et leurs alliés.

Les solutions pour sauver le lac Tchad sont d'abord internes au bassin du Lac Tchad. Aucune étude sérieuse ne démontre que le transfert de l'eau de l'Ubangi serait la solution durable pour contrer le tarissement du lac Tchad. L'Ubangi étant malade comme le lac Tchad en ce qui concerne la réduction quantitative d'eau, **il est intellectuellement irréaliste, de penser traiter un malade en allant chercher la solution chez un autre malade.**

Il est important de rappeler que le déséquilibre écologique du Bassin du Congo, n'affectera pas seulement le Congo, mais l'Afrique entière et le monde. Une gestion sentimentale et émotionnelle de ce dossier, mettra toute l'humanité en péril, personne ne sera épargnée, même le lac Tchad ne survivra plus.

2. Aux gouvernements des pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)

Le détournement de l'eau de l'Ubangi vers le lac Tchad ne constitue nullement la seule solution pour sauver ce lac. La plupart d'études réalisées par certaines firmes étrangères indique que le transfert de l'eau de l'Ubangi de booster le développement socio-économique de la région. Cela peut à court terme paraître vrai, mais il suffit de poser cette simple question à vos experts : *quelles sont les conséquences sur le Bassin du Congo d'un détournement de l'eau de l'Ubangi vers le lac Tchad ?* Un tel projet créera plus de problèmes que de solutions.

3. Au gouvernement de la République Démocratique du Congo

Le transfert de l'eau de l'Ubangi vers le lac Tchad risque d'être la cause principale de la désertification totale de la RDC en particulier et de l'Afrique en général avec toutes les conséquences socio-économiques et environnementales imprévisibles et incalculables.

Les promoteurs de ce projet ne présentent aucune donnée scientifique sur les conséquences d'un prélèvement de près de "100 milliards de m³" d'eau par an sur le Bassin du Congo. Ceci démontre la légèreté ou la complicité avec laquelle, ces fameux investisseurs traitent cette question. Il est anormal de prétendre qu'un prélèvement de telle ampleur n'ait aucune conséquence sur l'avenir des écosystèmes du Bassin du Congo.

Ainsi, les participants invitent le gouvernement de la RDC :

- (i) A mettre en place des programmes de gestion durable du Bassin du Congo avec tous les pays membres de cet écosystème.
- (ii) A faire examiner à fond ce projet à ses propres experts sur les risques environnementaux et socioéconomiques potentiels. Sans l'avis des experts congolais, le gouvernement n'a pas d'intérêt à céder aux pressions extérieures pour donner son accord sur le détournement des eaux de l'Ubangi ou de n'importe quel autre cours d'eau.
- (iii) A veiller à la protection des tourbières de la cuvette congolaise pour ne pas accentuer le changement climatique et à respecter l'Accord de Paris sur le changement climatique.
- (iv) A mettre en place un cadre de collaboration entre les Ministères concernés par cette question et les Universités congolaises, dans le but de réaliser des études permettant de valoriser les ressources naturelles de la RDC et d'améliorer les conditions de vie de la population.

6. Conclusion

La question de transfert de l'eau de l'Ubangi vers le lac Tchad devrait prendre en compte le maintien de la biodiversité du Bassin du Congo, le risque de réduction du niveau des eaux du fleuve Congo et de ses affluents, la protection des tourbières, l'avenir des barrages hydroélectriques notamment d'Inga, la problématique de la navigation intérieure, le bien-être des populations riveraines, etc.

Les incertitudes liées aux changements climatiques couplées à la baisse du niveau d'eau de la rivière Ubangi, place cette dernière dans un état de fragilité non négligeable. Ainsi donc, le projet de prélèvement d'une quantité d'eau au niveau de la rivière Ubangi n'est pas scientifiquement réalisable.

Les scientifiques se disent non opposés au projet de transfert d'eau du Bassin du Congo vers le lac Tchad ou tout autre bassin, mais des interrogations majeures demeurent sur le point de captage, la quantité d'eau à prélever, les conséquences environnementales et socio-économiques, etc. D'où l'intérêt de réaliser des études approfondies par les scientifiques congolais avant de procéder aux transferts d'eau interbassins.

Ainsi, un colloque international sur les stratégies de lutte contre le tarissement de la rivière Ubangi aura lieu à la Faculté des Sciences Agronomiques l'Université de Kinshasa en juin 2018.

Fait à Kinshasa, le 19 mars 2018

Pour le Comité organisateur

Professeur Jean de Dieu MINENGU, Vice-Doyen chargé de la recherche de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université de Kinshasa. E-mail : jddminengum@gmail.com